

Responsable Relais Petite Enfance Lieu d'Accueil Enfants Parents (H/F) Catégorie B ou A Poste à pourvoir dès que possible

- 🏠 24 communes
- 👤 20 000 habitant(e)s
- 🕒 à 30 min de Belfort, Montbéliard et Vesoul

Les + du poste

- ▶ Tickets restaurants
- ▶ Catalogue avantages CNAS

Conditions de travail

- ▶ Temps complet, Temps d'animation en soirée ou le samedi (ateliers, groupes de paroles, conférences...)

Rémunération

- ▶ Rémunération statutaire
- ▶ Régime indemnitaire

Missions :

Sous l'autorité de la responsable du Pôle Enfance Jeunesse Culture, le/la responsable du RPE/LAEP devra mettre en œuvre le projet de fonctionnement commun ainsi que le Guichet Unique (travail en étroite relation avec les deux autres animatrices de RPE du territoire de la collectivité).

Le rôle du/de la responsable de RPE s'inscrit dans le double objectif poursuivi par la Cnaf :

- Améliorer l'information et l'accompagnement des familles sur l'ensemble des modes d'accueil,
- Améliorer la qualité et la professionnalisation de l'accueil individuel.

Les missions des RPE sont précisées par le décret n°2021-1115 du 25 août 2021. Elles sont détaillées dans le nouveau référentiel national des Relais Petite Enfance :

- Mission 1 : L'information et l'accompagnement des familles
- Mission 2 : L'information et l'accompagnement des professionnels
- Pilotage de l'activité et gestion administrative du RPE
- Concertation et partenariat

Les missions du LAEP sont précisées dans la lettre circulaire CNAF n°2002-15 :

- Accompagnement à la parentalité
- Pilotage de l'activité et gestion administrative du LAEP
- Concertation et partenariat

De plus, le/la responsable du RPE/LAEP devra :

- Rédiger des bilans, des rapports d'activité, participer à l'élaboration du budget,
- Assurer la veille patrimoniale des locaux de la structure,
- Assurer l'encadrement de l'animateur du RPE/LAEP (congés, planning, supervision)

Profil :

Savoirs :

- Connaissance du référentiel Cnaf relatif aux RPE,
- Orientations stratégiques et politiques Petite Enfance du territoire,
- Connaissance des acteurs de la Petite Enfance,
- Législation et réglementation des partenaires : Caf, PMI, Communes, Dcrets...
- Connaissance de l'enfant et de son développement,
- Modalités d'activité des professionnels de l'accueil individuel,
- Cadre réglementaire relatif à la relation employeur-salarié.

Savoir-faire et savoir-être :



- Adaptabilité,
- Autonomie,
- Pédagogie, écoute, empathie,
- Anticipation/veille informatique,
- Diagnostic/analyse,
- Techniques de gestion des conflits,
- Gestion de projets,
- Techniques et traitements statistiques,
- Outils bureautiques,
- Techniques de communication, d'entretien et conduite de réunion.
- Qualité d'expression orale,
- Coopération, partenariat, travail en réseau,
- Conseil, accompagnement.

Candidature à adresser à :

Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Pays de Lure
Rue des Berniers, ZA de la Saline - BP 50, 70204 Lure Cedex

- contact@pays-de-lure.fr
- www.pays-de-lure.fr, rubrique "Offre d'emploi"